

AR Prefecture

016-211600937-20240404-D_2024_2_22-DE
Reçu le 08/04/2024

délibération : L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué,
D_2024_2_22 s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil, 5 Place de la Mairie à Chazelles, sous la
présidence de Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 26 Mars 2024

Présents : 15

Présents : Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Madame DUBOIS Flavie, Monsieur LAURIN Jacky,
Monsieur VIGIER Marcel, Monsieur VIGNAUD Romain, Monsieur ANZOLIN Eirik, Monsieur AUPY
Nicolas, Madame CORNIERE Lydie, Monsieur DELAGE Jacques, Monsieur DELOBEL Christophe,
Madame FOUGERE Josette, Madame LE ROUX Aurélie, Madame MAZIERE Agnès, Madame
RULEAU Manon, Madame WENTZINGER Morgane

Votants : 18

**Objet : Programme pluriannuel
de gestion 2024-2033 des
bassins versants du Bandiat, de
la Tardoire et de la Bonnieure
par le syndicat d'aménagement
des rivières du Bandiat, de la
Tardoire et de la Bonnieure (**

Pouvoirs :

Monsieur BERTRAND Sébastien a donné pouvoir à Monsieur DELOBEL Christophe
Madame DELCAMP Christelle a donné pouvoir à Monsieur ANZOLIN Eirik
Monsieur IBAR Christian a donné pouvoir à Monsieur VIGNAUD Romain

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BERTRAND Sébastien, Madame DELCAMP Christelle, Monsieur IBAR
Christian

Secrétaire de Séance : Monsieur Jacky LAURIN

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relative au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure s'est tenue du 26 février 2024 au 27 mars 2024.

L'affichage concernant l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué et le dossier a été mis à la disposition du public durant toute la période de l'enquête.

Monsieur le Maire informe les élus que le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur le programme avant le **11 avril 2024 inclus**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

DONNE un avis favorable au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

Pour : 18

- Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Madame DUBOIS Flavie, Monsieur LAURIN Jacky, Monsieur VIGIER Marcel, Monsieur VIGNAUD Romain, Monsieur ANZOLIN Eirik, Monsieur AUPY Nicolas, Monsieur BERTRAND Sébastien, Madame CORNIERE Lydie, Monsieur DELAGE Jacques, Madame DELCAMP Christelle, Monsieur DELOBEL Christophe, Madame FOUGERE Josette, Monsieur IBAR Christian, Madame LE ROUX Aurélie, Madame MAZIERE Agnès, Madame RULEAU Manon, Madame WENTZINGER Morgane

Contre : 0

-

Abstention : 0

-

Jacky LAURIN,
Secrétaire de Séance

Emis le 04/04/2024, transmis en Préfecture et rendu
exécutoire le

Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus.
Pour copie conforme au
registre.
Le Maire,

AR Prefecture

016-211600937-20240404-D_2024_2_22-DE
Reçu le 08/04/2024